

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

Des conséquences de l'émigration au point de vue de l'acclimatement

Journal de la société statistique de Paris, tome 6 (1865), p. 7-13

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1865__6__7_0

© Société de statistique de Paris, 1865, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III.

Des conséquences de l'émigration au point de vue de l'acclimatement.

L'homme est-il enchaîné par la loi de son existence au sol qui l'a vu naître ? Ne peut-il réaliser que sur ce sol les conditions normales de son développement et de sa durée ? Y a-t-il entre le climat natal et lui des affinités tellement étroites, tellement impérieuses, qu'il ne puisse s'y soustraire sans les plus graves dangers ? Question d'un intérêt exceptionnel, puisqu'à sa solution se rattache celle de l'émigration, c'est-à-dire de la colonisation de la plus grande partie du monde connu. Comme pour toutes thèses d'anthropologie qui ne s'appuient pas sur des faits précis et concluants, celle du cosmopolitisme ou du non-cosmopolitisme de l'homme a trouvé d'ardents partisans et adversaires. Les uns, ou dominés par les enseignements des textes sacrés, ou convaincus par de longues investigations scientifiques, ont admis, avec Linné, Buffon, Cuvier, Lamarck, les deux Geoffroy Saint-Hilaire, Müller, Humboldt et Flourens, 4,000 ans après Moïse, que les hommes sont d'une même espèce, que cette espèce est née d'un seul couple qui, nécessairement, a été créé dans un même lieu. Les autres, profondément frappés des différences plus ou moins caractéristiques que présentent, au point de vue de la couleur, de la taille, des téguments, de la conformation du crâne, de l'aptitude intellectuelle, de la langue, les diverses variétés de la race humaine, ont admis l'existence d'un certain nombre de types primitifs créés dans diverses parties du globe et irrévocablement liés au lieu d'origine par de véritables lois climatériques.

Ceux-là sont allés plus loin : ils ont enseigné que cette adaptation des races au milieu qui les a vues naître, s'applique à l'ensemble du règne animal aussi bien que du règne végétal, et que le déplacement des plantes doit rencontrer les mêmes difficultés et exposer l'individu exporté aux mêmes dangers que ceux de l'homme et des animaux.

Ces opinions extrêmes nous paraissent s'éloigner également de la vérité. Et d'abord il conviendrait de s'entendre sur le sens précis du mot *acclimatement*. D'après une définition qui nous paraît assez généralement acceptée, il indique l'acte ou plutôt la série des actes ou des faits physiologiques à la suite desquels l'individu transporté, plus ou moins jeune, dans un climat nouveau, continue à y vivre avec des modifications plus ou moins sensibles, plus ou moins rapides dans son organisme, et parvient à s'y reproduire. Ainsi entendu, l'acclimatement de l'homme,

des animaux et des plantes nous paraît rigoureusement possible sous un grand nombre de latitudes, sinon pour la première génération, au moins pour les générations ultérieures. Seulement, il y a toujours lieu de se poser la question de savoir si cette aptitude à vivre et même à *faire souche* — sous le climat nouveau, est égale ou inférieure à la même aptitude sous le climat d'origine. Dans le premier cas, l'acclimatement est complet, et il reçoit dans la science anthropologique le nom de *grand acclimatement*; dans le second, celui de *petit acclimatement*. Pour nous, il n'est pas douteux que le dernier se produit plus fréquemment que le premier.

Les circonstances par suite desquelles réussit ou échoue l'acclimatement sont très-complexes, et il est fort difficile de faire la part de chacune d'elles dans le succès ou l'insuccès. L'âge trop tendre ou trop avancé de l'émigrant, l'état de sa santé, la force relative de sa constitution, la nature de ses travaux sur le lieu du nouvel établissement, le degré de salubrité naturelle de ce lieu, le régime, plus ou moins approprié aux exigences du climat, qu'il y suit, le degré de bien-être ou de misère, autant de points obscurs sur lesquels il est à peu près impossible de porter la lumière. Il est évident, par exemple, que le danger du séjour dans les régions tropicales pour l'Européen, et même pour toute autre race, est singulièrement aggravé par des travaux pénibles en plein air, comme ceux du défrichement d'un sol vierge, sur lequel se seraient accumulés pendant des siècles des détritux végétaux. Il en serait de même en cas d'abus des spiritueux; les excès de cette nature, dans les mêmes régions, déterminent des affections généralement mortelles des organes digestifs.

Les difficultés d'acclimatement résultant de l'insalubrité des lieux peuvent être conjurées par de grands travaux destinés à faire cesser les influences palustres. C'est ainsi que, dans son *Histoire de Saint-Domingue*, M. Moreau de Saint-Méry, mentionnant les grandes entreprises de dessèchement et d'irrigation de l'ingénieur hydraulique Barré de Saint-Venant, l'appelle avec raison le premier colonisateur de l'île. C'est ainsi encore que le redressement des cours d'eau dans certaines parties de l'Algérie a fait disparaître des miasmes qui décimaient les colons, et rendu facilement habitables des localités naguère infectées par le méphitisme. Quelquefois, pour neutraliser la redoutable influence du climat sur les bas âges, les familles européennes établies sous les tropiques envoient de bonne heure leurs enfants dans la mère patrie, pour ne les rappeler qu'à l'époque où un certain degré de développement leur permet de lutter efficacement contre cette influence. C'est ce que faisaient, au dernier siècle, d'après Moreau de Saint-Méry, les familles françaises de Saint-Domingue; c'est ce que font encore les Anglais des Antilles.

Quelquefois l'acclimatement est facilité par le croisement de la race immigrante avec la race indigène. « Dans le Canada, dit M. Arthur de Gobineau (*Essai sur l'inégalité des races humaines*, 1855), nos émigrants ont très-facilement accepté l'alliance des aborigènes; et, ce qui fut toujours assez rare de la part des colonisateurs anglo-saxons, ils ont adopté souvent et sans peine le genre de vie des parents de leurs femmes. Les mélanges ont été si faciles, que l'on trouve peu d'anciennes familles canadiennes qui aient touché, au moins de loin, à la race indienne.... Et cependant ces mêmes Français, si accommodants dans le Nord, n'ont jamais voulu, dans le Sud, admettre la possibilité d'une alliance avec l'espèce nègre que comme une flétrissure, ni voir dans les mulâtres que des avortons réprouvés.... Bien différents en cela des colons espagnols, qui, dans l'Amérique du Sud (à un moindre degré au Chili), dans l'Amérique centrale, au Mexique, se trouvent aujourd'hui,

grâce aux mélanges de toute nature qu'ils ont aisément acceptés, dans des conditions de concordance fâcheuse avec les groupes indigènes qui les entourent.

Il n'est pas d'ailleurs aussi aisé qu'on pourrait le croire, de discerner, de constater le degré d'acclimatement d'une race nouvelle, surtout quand on ne connaît pas la mesure de sa *vitalité* dans le pays d'origine. On croit en trouver généralement la preuve dans l'excédant des naissances sur les décès ; mais ce *criterium* n'est pas toujours sûr. Il importe en effet de savoir préalablement si la nouvelle population se compose d'individus des deux sexes dans des proportions suffisantes pour que le rapport des mariages aux habitants, et par suite leur fécondité, s'établisse dans des conditions normales et régulières. S'il en était autrement, ainsi que le fait se produit habituellement dans les colonies naissantes, il est évident que, malgré des conditions hygiéniques très-favorables d'ailleurs, les décès excéderaient les naissances, et que la population ne pourrait s'entretenir que par un mouvement incessant d'immigration. Mais ce n'est pas seulement le rapport des deux sexes entre eux qu'il est nécessaire de connaître, mais encore leurs âges respectifs ; car si ces âges étaient disproportionnés, ou s'ils ne permettaient pas d'espérer des unions fécondes, la colonie ne pourrait également s'entretenir que par un nouvel affluent d'immigrants. La détermination du rapport des décès à la population, comparée au même rapport dans la mère patrie, ne saurait non plus donner une juste idée de l'état de l'acclimatement, lors même que le premier serait plus favorable que le second, les émigrants appartenant presque toujours, au moins en grande majorité, aux âges adultes, c'est-à-dire aux périodes de la vie qui donnent la moindre mortalité. Enfin, dans l'appréciation du chiffre mortuaire, il convient de ne jamais séparer le mouvement des naissances de celui des décès, ces deux actes de la vie civile étant entre eux dans des rapports étroits de cause à effet, en ce sens que de nombreuses naissances déterminent invariablement de nombreux décès, les enfants en bas âge jouant, dans la mortalité générale, un rôle très-considérable.

Enfin, un observateur attentif ne saurait manquer de tenir compte des faits de guerre, des épidémies, des accidents et même des perturbations commerciales qui peuvent suspendre et même arrêter complètement le développement d'une colonie, et condamner la race nouvelle soit à une rapide destruction, soit à une seconde émigration.

Malheureusement, les documents officiels ou privés publiés jusqu'à ce jour sur la marche des sociétés coloniales, particulièrement au point de vue de l'acclimatement de la race européenne dans les régions transatlantiques, ou dans l'Afrique septentrionale, sont de beaucoup insuffisants pour permettre un jugement définitif sur l'avenir qui l'y attend. On doit même s'affliger qu'à une époque où les émigrations de cette race sont nombreuses, surtout par suite des appels pressants des gouvernements d'outre-mer, impatientés de remplacer le travail esclave qui leur échappe par le travail libre ; la mère patrie ne fasse pas les plus grands efforts pour se mettre en mesure d'éclairer ses enfants sur les conditions de l'acclimatement dans les pays qui les sollicitent. Certes, nous apprécions à leur véritable valeur les publications officielles sur la situation économique de ces pays, sur leur puissance productive, sur leur commerce et leur navigation ; mais nous aimerions à voir s'élargir la place qu'elles ont accordée jusqu'à ce jour, dans des limites si restreintes, au mouvement des deux populations, indigène et européenne. Les renseignements qui suivent démontreront combien ce vœu est fondé.

ALGÉRIE. — Cette colonie française est peut-être le terrain sur lequel la question de l'acclimatement a été le plus vivement débattue. Vivement attaquée par les partisans du non-cosmopolitisme, elle n'a été que mollement défendue par ses adversaires, et nous sommes obligé de reconnaître que les états de population publiés par l'administration algérienne ne sont pas de nature à trancher le débat. Incomplets, assez souvent contradictoires, rédigés dans des formes qui varient fréquemment, ils contiennent en outre des omissions graves qu'on ne s'explique que difficilement. Nous tenterons cependant d'en indiquer le véritable sens.

Si le problème de l'acclimatement pouvait être décidé par le fait de l'accroissement incessant du nombre des immigrants, il n'est pas douteux que l'Algérie aurait passé, depuis déjà longtemps, dans la catégorie des pays privilégiés où l'Européen peut s'établir impunément. Ainsi, pour prendre une période récente, que caractérise la pacification du pays, l'accroissement a été ainsi qu'il suit, de 1847 à 1857, pour les diverses nationalités qui sont allées y chercher des éléments d'existence :

	Français.	Espagnols.	Italiens.	Maltais.	Allemands.	Divers.
1847	53,696	29,055	7,414	6,368	3,951	3,414
1857	106,930	46,245	10,421	7,511	5,759	4,516
Accroissement { total	53,234	17,190	3,007	1,143	1,808	1,102
{ annuel	5,323	1,719	301	114	181	110
{ p. 100 par an.	9.91	5.92	4.06	1.79	4.58	3.22

Ainsi, c'est la nationalité française qui s'est accrue le plus rapidement (10 p. 100 par an environ). Après la France, l'Espagne, l'Allemagne et l'Italie; puis, à une assez grande distance, Malte et les pays divers ont apporté le plus fort contingent à l'immigration africaine. Pour les trois premiers pays, c'est surtout le voisinage de l'Afrique française qui a déterminé ce contingent. La faiblesse du chiffre afférent à l'Allemagne s'explique beaucoup moins par la distance que par les efforts de ses gouvernements pour détourner leurs nationaux de l'Algérie. Il importe même de noter à ce sujet que c'est surtout en se fondant sur les publications de savants français sur l'insalubrité du climat algérien, que ces gouvernements ont réussi à empêcher le concours de leurs nationaux au développement d'une colonie française.

Les accroissements ont eu lieu, par province, dans les rapports ci-après :

	Alger.	Oran.	Constantine.
1847	59,685	27,323	17,485
1857	90 29,592	57,740	41,340
Accroissement { total	30,907	30,417	23,855
{ p. 100 par an.	5.20	11.13	13.64

Il est assez remarquable que le mouvement s'est surtout opéré au profit des deux provinces qui passent pour avoir les conditions hygiéniques les moins favorables.

Enfin, par sexe et par âge, l'immigration s'est accrue ainsi qu'il suit :

	Hommes.	Femmes.	Enfants.
1847	44,850	28,785	30,258
1857	61,833	47,237	71,402
Accroissement { total	16,983	18,452	41,144
{ p. 100 par an.	3.79	6.41	13.60

L'augmentation a donc porté de préférence sur les femmes et surtout sur les enfants; c'est le signe d'un mouvement colonisateur très-caractérisé, la réunion des membres de la famille indiquant un établissement définitif. C'est aussi l'indice indirect et certain d'une mortalité décroissante et d'une tendance à la proportionnalité

des sexes et des âges, condition fondamentale de tout accroissement régulier d'une population coloniale. Abordons maintenant les documents relatifs à la vitalité de cette population.

Avant tout, il convient de faire remarquer que, dans les établissements coloniaux très-voisins de la mère patrie, il s'établit, grâce surtout à la rapidité et à la facilité actuelles des communications, un mouvement de va-et-vient qui porte sur des nombres assez considérables. L'Algérie est particulièrement dans ce cas. Un assez grand nombre de personnes s'y rendent aujourd'hui pour affaires, plaisir ou santé, qui, d'abord, ne fournissent que des décès, sans aucune compensation de naissance, et dont la mortalité est rapportée à une population fixe dans laquelle le recensement ne les a pas fait figurer. Souvent aussi la mort du colon décide du retour plus ou moins immédiat, dans la mère patrie, de tous les membres de la famille. Comment, avec des populations flottantes aussi nombreuses, déterminer le rapport vrai des décès aux habitants ?

Ceci posé, voici ce que nous apprennent les documents officiels sur la fécondité et la mortalité européenne en Algérie depuis 1835 jusqu'en 1856. Si nous divisons cette période en cinq sous-périodes, dont quatre de cinq années et la cinquième de deux années seulement, nous obtenons les résultats ci-après :

PÉRIODES.	Proportion p 100 hab.		Excédant des décès.	Décès pour 100 naissances.	Mariages pour 100 habitants.	Habitants pour		
	des naiss.	des décès.				un mariage.	une naiss.	un décès.
1835-1839	3.73	5.61	1.88	150	0.70	125	27	18
1840-1844	3.71	4.91	1.20	143	0.94	106	27	20
1845-1849	3.88	5.73	1.85	148	0.90	111	26	17
1850-1854	4.16	4.86	0.70	116	1.04	97	24	21
1855-1856	3.94	3.52	0.42	89	0.96	101	25	28

Le fait dominant de ce tableau est la diminution progressive des décès, malgré un accroissement presque régulier et sensible des naissances. Voilà le témoignage le plus sûr, le plus incontestable d'une prise de possession sérieuse du sol algérien par l'élément européen. Sans doute, seule la dernière période présente une situation normale, c'est-à-dire un excédant des naissances sur les décès; mais cet excédant n'est pas accidentel, il est en quelque sorte amené, préparé par une amélioration croissante dans le rapport des décès aux naissances. Il n'est même pas douteux que, sans les épidémies cholériques de 1849-1850 (si meurtrières) et de 1854-1855, cet heureux résultat se fût produit plus tôt. Il importe en outre de faire remarquer que les mort-nés ayant été compris aux décès et y figurant dans le rapport de 4 p. 100 environ, le rapport mortuaire est trop élevé dans cette proportion. Il est assez remarquable que l'Algérie présente aujourd'hui, au point de vue de l'ensemble du mouvement de l'état civil, mais particulièrement des mariages, d'assez grandes analogies avec le département de la Seine, comme l'indiquent les nombres ci-après :

	Habitants pour		
	une naissance.	un décès.	un mariage.
Seine	30	33	100
Algérie	25	28	101

Maintenant, comment s'est produite l'amélioration hygiénique que nous venons de signaler? D'abord par les progrès de la culture, c'est-à-dire par le passage de la période de défrichement, toujours si redoutable, à la période de jouissance régulière, par le défrichement des marais les plus pestilentiels à l'aide de la régularisa-

tion des cours d'eau, par l'accroissement des plantations, par les mesures d'hygiène publique introduites dans les villes, par l'organisation d'un service médical plus en rapport avec les besoins des populations, enfin peut-être aussi par l'arrivée dans la colonie d'émigrants plus sains, plus vigoureux, mieux préparés pour les épreuves du climat, enfin et surtout par l'accroissement des couples mariés, l'histoire de toutes les colonies étant unanime à signaler les désordres graves qui résultent toujours d'une forte disproportion entre les deux sexes.

Cette diminution de la mortalité s'est-elle produite uniformément dans les trois provinces, et les diverses races y ont-elles également concouru ? La première question trouve sa solution dans le tableau qui suit, tableau incomplet pour la dernière période, comme les documents officiels eux-mêmes, fort peu satisfaisants pour toute cette partie de notre enquête.

PÉRIODES.	NOMBRE POUR 100 HABITANTS								
	des mariages.			des naissances.			des décès.		
	Alger.	Oran.	Constant.	Alger.	Oran.	Constant.	Alger.	Oran.	Constant.
1845-1849	0.90	0.89	0.94	3.74	3.98	4.24	5.28	5.61	7.70
1850-1854	1.06	0.99	1.02	4.33	4.13	3.76	4.44	4.74	5.77
1855-1856	0.96	0.98	1.06	3.84	4.15	3.84	3.35	3.31	4.22
1859-1861	»	»	»	3.20	»	»	2.74	»	»
1845-1856	0.98	0.96	1.00	4.09	4.12	3.91	5.56	4.67	5.95

En étudiant ces rapports par période, on constate un accroissement des mariages, un instant interrompu, de 1855 à 1856, dans les provinces d'Alger et d'Oran. La province d'Alger présente également un accroissement des naissances, sauf dans la dernière période; cette diminution accidentelle correspond à celle des mariages. Quant à la mortalité, elle décroît régulièrement dans les trois provinces. Dès 1855-1856, Alger et Oran ont un excédant de naissances sur les décès. Cet excédant est très-caractérisé à Alger de 1859 à 1861. Si l'on réunit les douze années de la période, on voit que Constantine a le plus, et Oran le moins de mariages; Oran le plus et Constantine le moins de naissances; Constantine le plus et Alger le moins de décès; qu'Oran et Alger ont à peu près les mêmes coefficients à tous les points de vue; que Constantine est la province la moins favorisée de l'Algérie. La mortalité de cette province est d'autant plus considérable qu'elle n'a qu'un très-petit nombre de naissances correspondant cependant au chiffre de mariages, le plus élevé que l'on observe dans la colonie. Il est assez remarquable que cette mortalité n'empêche pas la population de s'y accroître dans des proportions plus rapides qu'à Oran et Alger.

Quelles peuvent être les causes de cette insalubrité relative de Constantine? Le rapport des populations rurales le plus exposées aux influences du climat par la nature de leurs travaux, aux populations urbaines, y est-il sensiblement plus élevé qu'à Oran ou Alger? Le climat y est-il naturellement plus insalubre par suite des effluves palustres? Autant de questions que les documents officiels laissent sans réponse. Mais ils mettent en lumière un fait assez remarquable, c'est que si la mortalité est plus élevée pour toutes les nationalités sans exception à Constantine que dans le reste de l'Algérie, les Français, et après eux les Allemands, y ont une mortalité exceptionnellement élevée.

Ceci nous conduit à rechercher le rapport des naissances, décès et mariages à la population par nationalité et par province. Le résultat de cette analyse est consigné

dans le tableau ci-après; il se rapporte aux années 1853, 1854, 1855 et 1856, les seules pour lesquelles les documents officiels en fournissent les éléments :

	NAISSANCES ET DÉCÈS POUR 100 HABITANTS							
	Alger.		Oran.		Constantine.		Algérie.	
	Naissances.	Décès.	Naissances.	Décès.	Naissances.	Décès.	Naissances.	Décès.
Français	4.04	3.95	4.40	4.54	4.10	6.30	4.16	4.66
Espagnols	4.64	3.29	4.41	2.49	3.01	3.82	4.47	2.94
Italiens	4.43	2.82	3.74	1.81	3.79	3.22	4.02	2.77
Malgais	4.92	2.37	4.18	3.04	4.20	3.31	4.44	3.00
Allemands, Suisses, Belges	2.24	3.96	3.41	5.37	2.53	5.89	2.78	5.09

(La fin au prochain numéro.)